

n°14 18 juin 2024



Référent filière & rédacteur

Florine THEVENOT

Chambre d'Agriculture de Vaucluse florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

André BERNARD Président de la chambre régionale

d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur

Maison des agriculteurs 22 Avenue Henri Pontier 13626 Aix en Provence cedex 1 bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service régional de l'Alimentation PACA

132 boulevard de Paris 13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Phénologie

Grenache: proche de 2023

Maladie

Oïdium: légère évolution sur grappe. Stade de sensibilité en cours.

<u>Mildiou</u>: augmentation des symptômes sur feuille. Risque fort à très fort.

Black rot: quelques nouvelles taches sur feuille.

<u>Flavescence dorée</u>: 2^{ème} traitement obligatoire 14 jours après le 1^{er} traitement pour les secteurs à 2 ou 3 traitements. Du 07 au 19 juin, pour les secteurs à 1 traitement.

Ravageurs

Vers de la grappe : vol en cours sur les secteurs précoces.

Pyrale du Daphné: vol en cours

Réglementaire

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Note nationale abeille

Biodiversité







A surveiller

Retour des ambroisies







PHENOLOGIE



Stade L: Pré-fermeture de la grappe (baies 10-12 mm)



Stade K: baies 7-9 mm



Stade K: baies à taille de petits pois (5-6 mm)



Stade J: baies à taille de grains de plomb (2-3 mm)



Stade J : Nouaison

Photos CA84

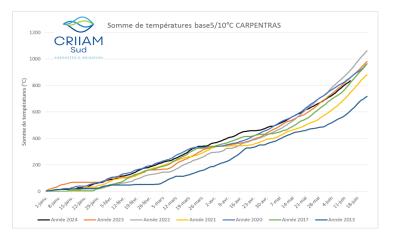
Secteur 0: ultra	Secteur I:	Secteur II:	Secteur III:	Secteur IV:	Secteur V: très
précoce	très précoce	précoce	médian	tardif	tardif
Stade baies 7-8	Stade baies 6-7	Stade baies 4-5	Stade nouaison à baies 6-7 mm	Stade fin	Stade pleine
mm à fermeture de	mm à fermeture	mm à baies 8-9		floraison à baies	floraison à baies
la grappe	de la grappe	mm		4-5 mm	2-3 mm
Baies 10-12 mm	Baies 8-9 mm	Baies 6-7 mm	Baies 4-5 mm	Baies 3-4 mm	Nouaison
majoritaire	majoritaire	majoritaire	majoritaire	majoritaire	majoritaire

Carte de précocité

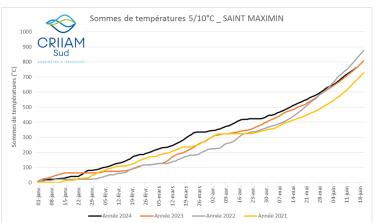
Grenache

Les observations sur le terrain et la somme de températures base 5/10°C du 1^{er} janvier au 18 juin montrent que la phénologie est proche de 2023.

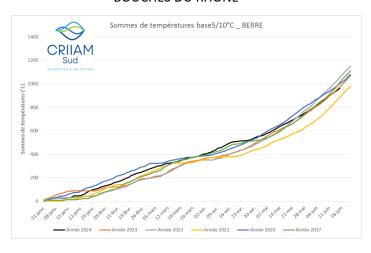
Somme de température VAUCLUSE



Somme de température VAR



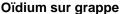
Somme de température BOUCHES DU RHONE



OÏDIUM

Biologie : Cf bulletin n°5



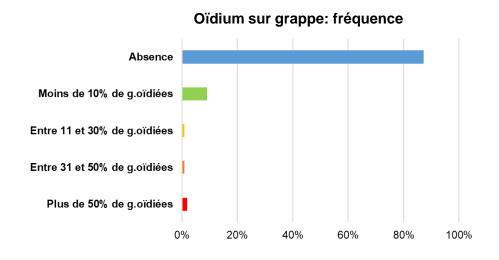




Photos CA13

Observations

Une légère évolution des symptômes sur grappe en particulier sur des parcelles sensibles est observée par rapport à la semaine dernière. Sur 110 parcelles observées du 12 au 18 juin, 14 parcelles ont des symptômes sur grappes.



g: grappes

<u>Parcelles natures</u>: sur 19 parcelles observées, 8 parcelles ont des symptômes sur feuilles dont 5 sur grappes également.

Estimation du risque

Jusqu'à la fermeture complète de la grappe



AUCUN FAIBLE

MODÉRÉ

FORT T

TRÈS FORT

ALERTE

Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...) . La liste des biocontrôles est disponible <u>ici</u>

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » hors AOP.
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : https://www.r4p-inra.fr

MILDIOU

Biologie: Cf bulletin n°9



Mildiou sur feuille et inflorescence





Photos CA84

Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Les symptômes issus de l'orage du 09 juin (selon secteurs) sont **en cours de sorties**.

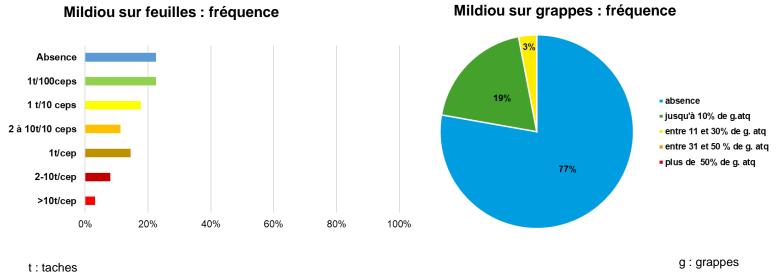
Les pluies du 14-15 juin (selon secteurs) ont été favorables à une contamination forte (modèle Milstop). Les symptômes devraient être visibles à partir du 21 juin.

Les rosées et les faibles pluies ont pu aussi induire de nouvelles contaminations.

Observations

Suite à l'orage du 09 juin, de nouvelles taches sont régulièrement observées, les sorties (notamment sur grappes) liées à cet épisode sont encore en cours.

Sur 62 parcelles observées, 48 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 14 sur grappe.



Parcelles natures: sur 12 parcelles observées, toutes les parcelles ont des symptômes sur feuilles dont 11 sur grappe.

Estimation du risque



MILDIOU



Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

Analyse du risque

Les symptômes issus de l'épisode orageux du 09 juin (selon secteurs) sont en cours de sorties.

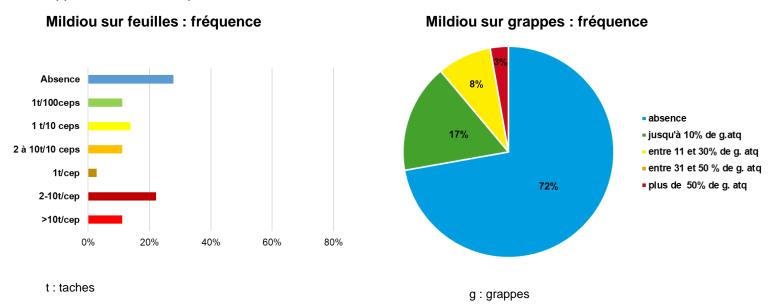
Les rosées et les faibles pluies ont pu aussi induire de nouvelles contaminations.

Les faibles pluies du 14-15 juin (Alpilles) ont pu être favorable à une contamination. Les symptômes pourraient être visibles à partir du 21 juin.

Observations

Sur 36 parcelles observées, 26 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 10 parcelles avec des symptômes sur grappe.

La fréquence des symptômes sur feuilles et sur grappes est en augmentation ou stable (Sud Luberon) par rapport aux semaines précédentes.



<u>Parcelles natures</u>: sur 5 parcelles observées, 5 parcelles présentent des symptômes sur feuille dont 4 sur grappe.

Estimation du risque



Territoire Provence

Analyse du risque

Les symptômes issus de l'épisode orageux du 09 juin (selon secteurs) sont en cours de sorties.

Des faibles pluies et/ou des rosées importantes (très localement) ont pu être favorable à de nouvelles contaminations.

MILDIOU



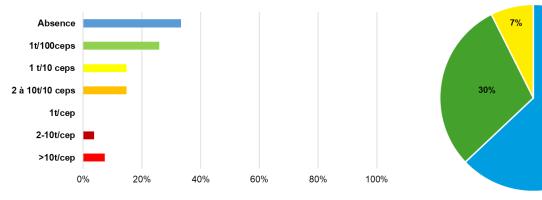
Observations

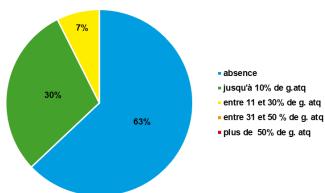
La maladie est en progression principalement sur jeunes feuilles. Les sorties se généralisent sur feuille et sur grappe sur les parcelles déjà atteintes.

Sur 27 parcelles observées, 18 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 10 parcelles avec des symptômes sur grappe.



Mildiou sur grappes : fréquence et intensité





t: taches g: grappes

<u>Parcelles natures</u>: sur 2 parcelles observées, toutes les parcelle présentent des symptômes sur feuille et sur grappe

Estimation du risque

En cas de pluie et/ou de rosée

AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...) . La liste des biocontrôles est disponible <u>ici</u>

Mesures prophylactiques:

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

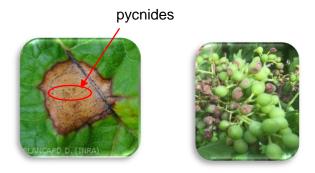
Plus d'infos : https://www.r4p-inra.fr

BLACK-ROT

Biologie : Cf bulletin n°10



Symptôme de Black Rot sur feuille et grappe (Source : INRAE et CA84)



Analyse du risque

Les symptômes issus de la pluie de fin mai sont visibles sur feuilles.

Aucune pluie contaminatrice enregistrée cette semaine.

Observations

Sur 95 parcelles observées, 11 parcelles présentent des symptômes sur feuilles et 1 parcelle avec des symptômes sur grappe.

<u>Parcelles natures</u>: sur 19 parcelles observées, 9 parcelles présentent des symptômes sur feuille dont 1 sur grappe.

Estimation du risque



NB: La sensibilité des baies est maximale de la nouaison à la fermeture puis diminue jusqu'au stade début véraison.

Méthodes alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

Mesures prophylactiques:

Eliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille Arracher les vignes abandonnées Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints



FLAVESCENCE DOREE: maladie de quarantaine

Biologie:

La Flavescence dorée est une maladie due à un phytoplasme qui ne peut survivre que dans les cellules vivantes de la plante infectée ou dans l'insecte vecteur qui transmet la maladie de cep à cep. L'insecte vecteur est une cicadelle jaune : Scaphoideus titanus, inféodée à la vigne. Elle est reconnaissable à son abdomen triangulaire avec deux taches noires distinctes à l'extrémité. Elle hiverne sous forme d'œufs sous l'écorce des bois de deux ans. Les éclosions débutent en mai et se prolongent sur plusieurs semaines. Les larves évoluent en adultes en 40-45 jours en passant par cinq stades larvaires. Les larves se déplacent en sautant. Les premiers adultes apparaissent à partir de la mi-juillet. Il n'y a qu'une génération par an.

Les voies de contamination :

- par l'insecte vecteur, de parcelles en parcelles. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la Flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.
- par le matériel de multiplication : la transmission de la Flavescence dorée est possible par les greffons et les porte-greffes.

Les symptômes :

- feuilles cassantes qui s'enroulent plus ou moins en fonction des cépages
- décoloration des feuilles (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
- dessèchement des rafles avec des inflorescence avortées ou des baies flétries
- un aoûtement absent ou partiel des sarments qui peut donner un port retombant à la souche atteinte
- un flétrissement partiel ou total pouvant aller jusqu'à la chute complète des grappes.

L'expression des symptômes n'est visible qu'un an après la contamination et quelquefois plus.

Scaphoideus titanus adulte









Symptômes de flavescence dorée





Le communiqué de la DRAAF-SRAL PACA du 27 mai 2024, concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée est en ligne sur le site:

DRAAF PACA: https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-r37.html

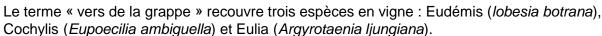
Une carte interactive des Zones Délimitées mise à disposition par FREDON PACA est accessible sur le site suivant : https://www.flavescencedoree.fr/outils/

Les informations concernant la région Auvergne Rhône Alpes sont disponibles sur le site de la DRAAF AURA :

Flavescence dorée de la vigne | DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes (agriculture.gouv.fr)

RAVAGEURS

VERS DE LA GRAPPE

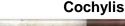


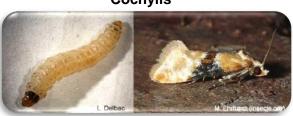
Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.











Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Deuxième génération: Le vol de deuxième génération débute fin mai/début juin et se termine début juillet. Le vol est plus rapide que celui de la première génération car les températures sont plus élevées. Les œufs, pondus exclusivement sur jeunes baies, donnent naissance en une semaine à des larves qui vont très rapidement pénétrer dans les grains (24 à 48 heures). Les dynamiques de vols, de pontes et d'éclosions sont proches pour eudémis et cochylis. Par contre, la durée de l'évolution larvaire est différente: elle est de l'ordre de 3 semaines pour eudémis et 6 semaines pour cochylis.



Ponte (source: CA83)

Observations

Le vol se poursuit dans les secteurs précoces, médians et tardifs. Pontes observées en secteurs précoces.

Prévisions du modèle ACTIV

	Premières pontes	Premières larves (L1)	Premières larves âgées (L3)
Secteur très précoce			A partir du 23 juin
Secteur précoce	En cours	En cours	A partir du 25 juin
Secteur médian			A partir du 23 juin
Secteur tardif		A partir du 22 juin	A partir du 29 juin
Secteur très tardif	A partir du 23 juin	A partir du 29 juin	Trop tôt

RAVAGEURS

VERS DE LA GRAPPE

SOMMAIRE

Estimation du risque

Cas général:

Si faible présence de vers de la grappe en 3^{ème} génération en 2023 et faible présence de larve 1^{ère} génération en 2024

AUCUN

FAIBLE

MODÉRÉ

FORT

TRÈS FORT ALERTE

Autre cas:

Présence de larve 1^{ère} génération supérieure à 10 % de glomérules

AUCUN

FAIBLE

MODÉF

FOR1

TRÈS FORT

ALERTE

Méthode alternative



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible <u>ici</u>

LA PYRALE DU DAPHNE : Cryptoblabes gnidiella

Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat secrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

La pyrale du Daphné



Adultes et larves (source : CA30)

Observations

Les vols continuent dans les trois départements : Tarascon (Bouches du Rhône) , la Londe les Maures (Var) et Châteauneuf du Pape (Vaucluse).

RAVAGEURS

LA PYRALE DU DAPHNE : Cryptoblabes gnidiella



Analyse de risque



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...) . La liste des biocontrôles est disponible <u>ici</u>

Mesures prophylactiques:

 Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver

INFORMATION

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

REGLEMENTAIRE

NOTE TECHNIQUE RESISTANCE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2024 - ICI

NOTE NATIONALE ABEILLE

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la **liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs**, telles que mentionnées à l'article 1 er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, **en tant qu'elle mentionne la lentille**, **le pois (***Pisum sativum***)**, **le soja et la vigne**.

La vigne est désormais considérée comme une culture attractive.

Ainsi, en période de floraison, comme pour toute autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.



Note abeilles - Pollinisateurs



Pour lire la note complète

Flore des bords de champs & santé des agro-écosystèmes



Pour lire la note complète



Oiseaux & santé des agro-écosystèmes





Pour lire la note complète

Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveu des oiseaux, sans considération des enjeux écologiques et réglementations spécifiques, des systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- □ Éviter de tailler ou élaguer les arbres au printemps (mi-mars à mi-août)
- ☐ **Réduire et éviter** l'usage d'insecticides, herbicides, vermicides, molluscicides, fongicides
- ☐ Diminuer les quantités générales d'engrais, et privilégier les intrants organiques
- Limiter l'usage de ces produits aux parcelles (éviter les haies, les mares, les bandes enherbées, les chemins/fossés)
- ☐ Se **renseigner** sur les **espèces et enjeux** écologiques **locaux** (dont réglementaires) auprès des **associations naturalistes**, et participer aux actions de préservation qu'elles mènent
- □ Observer la présence et les comportements d'oiseaux dans les parcelles. Baliser et préserver les nids
- Utiliser une barre d'effarouchement, adapter son circuit de récolte pour favoriser les possibilités de fuites hors de la parcelle, et rester attentif en cas de passage au printemps / été
- ☐ Favoriser la **couverture permanente**, **minimiser le travail du sol,** notamment au printemps
- □ **Développer** et privilégier une **mosaïque de cultures** diversifiées (exploitations et paysages)
- ☐ Intégrer et développer la présence de prairies, et de pâturages dans le système
- ☐ Favoriser la présence de jachères, notamment dans le zones peu rentables
- ☐ **Renforcer** le réseau de **haies**, mais aussi de zones et bandes **herbacées** et d'**autres habitats** (fossés, mares, talus, pierriers, ronciers, hautes herbes, zones humides, vieux arbres, arbres morts, etc.)
- □ Redécouper et **réduire** la **taille des parcelles**, et/ou intégrer **l'agroforesterie** dans le système
- Accueillir une diversité de **prédateurs** (rapaces, renards, belettes, fouines, etc) pour favoriser la diversité d'oiseaux et la **régulation** naturelle de certaines espèces (rongeurs, insectes phytophages...)
- ☐ **Permettre** et favoriser **l'installation** d'oiseaux dans le **bâti** agricole, installer des **perchoirs**

П

Oiseaux / calendrier Chaque saison permet différents types d'observations, d'espèces, d'individus et de comportements Dec. Mois Nov. Janv. Fév. Mars Août Sept Oct Migration Migration Hivernage Activité type Wetlands Internationals / SHOC STOC/EPOC. Suivis migratoires Protocoles de suivi types Suivis migratoires Passereaux chanteurs : alouettes, fauvettes, bruants Fsnèces observables en Canards Oies Grues Limicoles (petits échassiers) Vanneaux [clic-video] c'est-pas-sorcie

A Surveiller: Retour des ambroisies





Une plante envahissante dangereuse pour la santé. Chacun doit agir!

Les plantules d'Ambroisies à feuilles d'armoise sont de sortie et sont (déjà) présentes dans notre région. Les cotylédons, ronds et souvent rouges sur le dessous, sont encore bien visibles sur les plantules.

Il est donc temps de (re)partir à la chasse, pour passer un été serein ! Pensez à vous protéger avec des gants !



A RECONNAÎTRE

- feuilles du même vert sur les deux faces
- feuilles profondément découpées
- fleurs sur de longs épis
- pas d'odeur quand on la froisse

LA SIGNALER



www.signalement-ambroisie.fr www.solidarites-sante.gouv.fr

SON POLLEN EST TRÈS ALLERGISANT!

L'objectif de la lutte contre les ambroisies est d'interrompre leur cycle de développement, afin d'éviter la dispersion de pollen et la production de graines.

- Sur ma propriété : je l'arrache et la laisse sur place.
- Hors de ma propriété : je signale la zone infestée.
- Hors de ma propriété, sur un terrain public ouvert au public : s'il y a seulement quelques plants, je les arrache, les laisse sur place et signale la zone.

Si vous observez de l'ambroisie, signalez la plante sur la plateforme « Signalement Ambroisie» :

- Site web: https://www.signalement-ambroisie.fr/
- Application mobile Signalement Ambroisie (disponible sur Android et App Store)
- Mail: contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888

Pour vous faciliter la tâche, vous pouvez regarder notre vidéo : <u>«Comment reconnaître</u> une plantule d'Ambroisie à feuilles d'armoise ?» »

Avertissement



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine - GALANOPOULO Marine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire CAPL Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse Domaine expérimental La Tapy Scan

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.





